



Rapport du Jury

CONCOURS DE TECHNICIEN TERRITORIAL

Session 2022

I. CONCOURS DE TECHNICIEN TERRITORIAL

A. Contexte

Au titre de l'année 2022, le Centre de Gestion de la fonction publique territoriale des Hautes-Alpes a organisé, pour le compte de la Région Provence-Alpes-Côte-d'Azur, les concours externe, interne et troisième concours pour le recrutement au grade de Technicien Territorial, dans la spécialité définie ci-après.

Le nombre de postes ouverts est de 36, se répartissant comme suit :

SPECIALITES	Concours EXTERNE	Concours INTERNE	3 ^{ème} concours	TOTAL
Services et intervention techniques	11	18	7	36

B. Calendrier

Arrêté d'ouverture	31 août 2021
Période d'inscription	05 octobre au 10 novembre 2021
Date limite de dépôt des dossiers	18 novembre 2021
Epreuve d'admissibilité	14 avril 2022
Réunion du jury d'admissibilité	10 juin 2022
Epreuve d'admission	14, 18 et 19 octobre 2022
Réunion du jury d'admission	19 octobre 2022
Publication des résultats	20 octobre 2022

C. Inscriptions

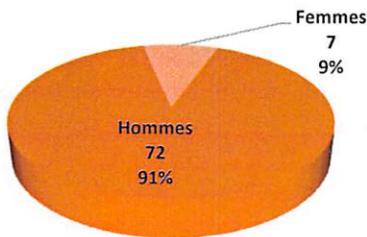
Nombre de dossiers créés	144 dossiers
Nombre de candidats admis à concourir	96 candidats
Nombre candidats handicapés	7 candidats dont 4 ayant demandé un aménagement d'épreuve
	Nature de l'aménagement : Tiers temps supplémentaire

D. Profil des candidats présents aux épreuves écrites

Sur 96 candidats inscrits au concours de Technicien Territorial, 79 candidats étaient présents aux épreuves écrites répartis de la façon suivante :

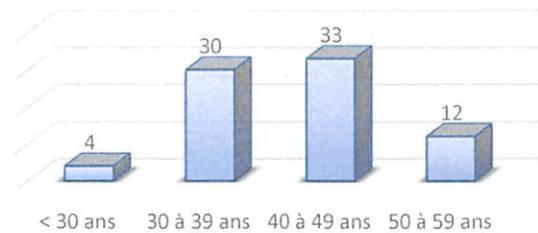
	EXTERNE	INTERNE	3 ^{VOIE}	TOTAL
Postes ouverts	11	18	7	36
Inscrits	19	71	6	96
Présents	13	61	5	79
Absentéisme	31,58 %	14,08 %	16,67 %	17,71 %

Répartition hommes/femmes



Répartition par classe d'âge

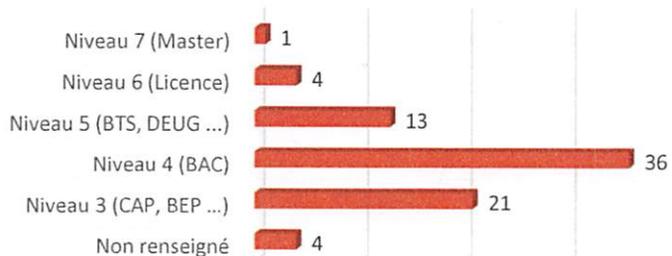
L'âge moyen des candidats est de 41 ans
Le candidat le plus jeune a 22 ans et le plus âgé 59 ans



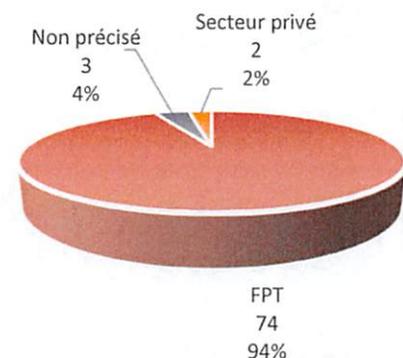
Répartition géographique

Département	Nb de candidats	Total
Alpes-de Haute-Provence (04)	10	74 CANDIDATS Soit 93,7 % des candidats présents domiciliés en PACA
Hautes-Alpes (05)	3	
Alpes-Maritimes (06)	12	
Bouches-du-Rhône (13)	16	
Var (83)	27	
Vaucluse (84)	6	
Hors PACA (38, 67, 81)	5	Soit 6,3 % des candidats présents domiciliés hors PACA

Niveau d'étude des candidats



Situation professionnelle des candidats



Préparation au concours

18 candidats ont indiqué avoir suivi une préparation au concours auprès du CNFPT (soit 23%).

II. EPREUVES ECRITES D'ADMISSIBILITE

A. Déroulement

Les épreuves écrites d'admissibilité se sont déroulées le 14 avril 2022, sur trois sites :

- Salle des fêtes de Chateaufvieux – 88 espace Roger BOYER – Les Rougiers – 05000 CHATEAUVIEUX
- Salle des fêtes de Lachaup – 23 chemin de Rapiolin – Quartier Serre Niou – 05000 NEFFES
- Centre de Gestion des Hautes-Alpes – 1 rue des Marronniers – Les Fauvettes II – 05000 GAP

B. Nature des épreuves et résultats

➤ **Concours externe :**

Des réponses à des questions techniques à partir d'un dossier portant sur la spécialité au titre de laquelle le candidat concourt. (durée : 3 heures ; coefficient 1).

➤ **Concours interne et troisième concours :**

L'élaboration d'un rapport technique rédigé à l'aide des éléments contenus dans un dossier portant sur la spécialité au titre de laquelle le candidat concourt. (durée : 3 heures ; coefficient 1).

Le bilan global de correction a mis en évidence les résultats suivants :

	EXTERNE	INTERNE	3 ^{ème} CONCOURS
Note la plus basse	6,00	0,25	7,00
Note la plus élevée	12,50	14,00	10,50
Nb de notes éliminatoires	0	3	0
Moyenne	9,29	7,52	8,60

C. Décisions prises par les membres du jury

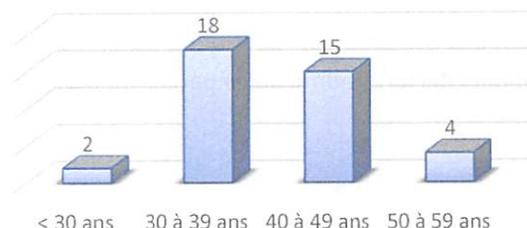
Au regard des résultats obtenus par les candidats et du nombre de postes ouverts, les membres du jury ont fixé les seuils d'admissibilité suivants :

	Nb de candidats présents	Nb de postes	Seuil d'admissibilité	Nb de candidats admissibles
EXTERNE	13	11	8,00 /20	10
INTERNE	61	18	8,00 /20	26
3 ^{ème} CONCOURS	5	7	8,00 /20	3
			TOTAL	39

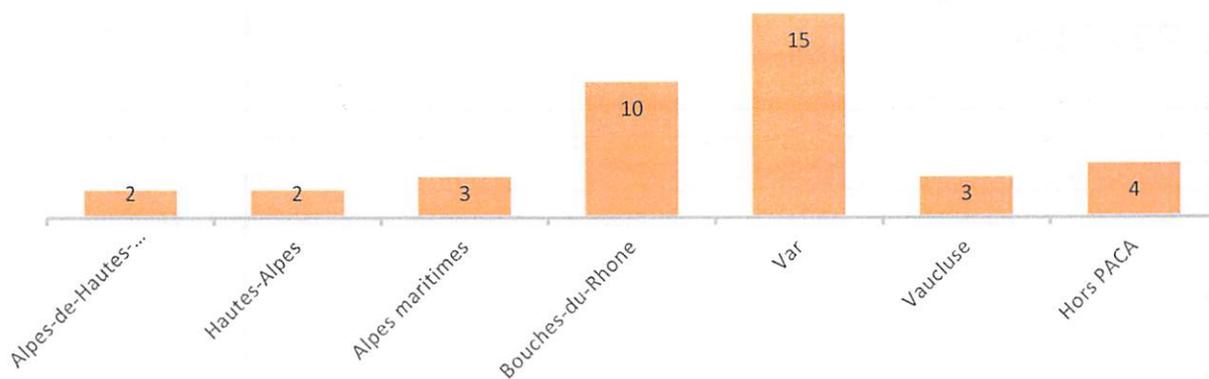
D. Profil des candidats admissibles



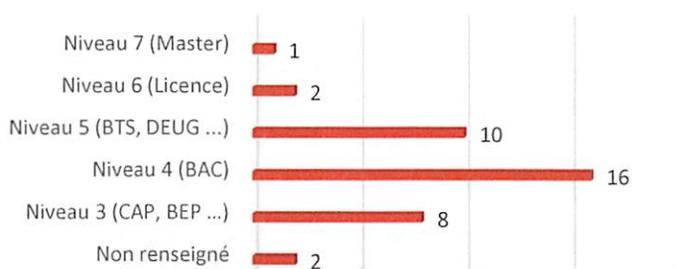
Répartition par classe d'âge
L'âge moyen des candidats est de 40 ans
Le candidat le plus jeune a 25 ans et le plus âgé 54 ans



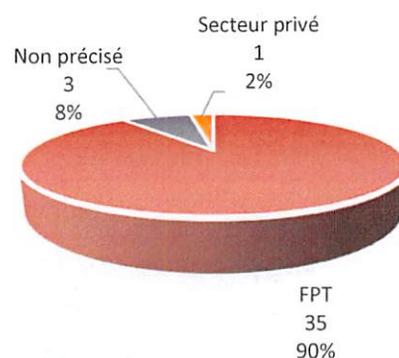
Répartition géographique



Niveau d'étude des candidats



Situation professionnelle des candidats



Préparation au concours

11 candidats ont indiqué avoir suivi une préparation au concours auprès du CNFPT (soit 28%).

III. EPREUVES ORALES D'ADMISSION

A. Nature des épreuves et résultats

➤ **Concours externe :**

L'épreuve d'admission consiste en **entretien** ayant pour point de départ un **exposé du candidat sur sa formation et son projet professionnel** permettant au jury d'apprécier ses motivations et son aptitude à exercer les missions dévolues au cadre d'emplois, notamment dans la spécialité choisie par le candidat.

➤ **Concours interne et troisième concours :**

L'épreuve d'admission consiste en **entretien** ayant pour point de départ un **exposé du candidat sur les acquis de son expérience** permettant au jury d'apprécier ses motivations et son aptitude à exercer les missions dévolues au cadre d'emplois, notamment dans la spécialité choisie par le candidat.

Durée : 20 minutes dont 5 minutes au plus d'exposé ; coefficient : 1

Les entretiens des candidats se sont déroulés les 14, 18 et 19 octobre 2022 au siège du Centre de Gestion à Gap. Tous les candidats déclarés admissibles par les membres du jury se sont présentés à l'épreuve orale d'admission.

Le bilan global des entretiens a mis en évidence les résultats suivants :

	EXTERNE	INTERNE	3 ^{ème} CONCOURS
Note la plus basse	3,00	7,00	7,00
Note la plus élevée	17,00	16,00	9,00
Nb de notes éliminatoires	1	0	0
Moyenne	11,40	11,04	8,00

B. Décisions prises par les membres du jury

Article 18 du décret n° 2013-593 du 5 juillet 2013 :

- Toute note inférieure à 5 sur 20 entraîne l'élimination du candidat
- Un candidat ne peut être admis si la moyenne de ses notes est inférieure à 10 sur 20 après application des coefficients correspondants

Au regard des résultats obtenus par les candidats et du nombre de postes ouverts, les membres du jury ont fixé les seuils d'admissibilité suivants :

	Nb de candidats admissibles	Nb de candidats présents	Nb de postes	Seuil d'admission	Nb de candidats admis
EXTERNE	10	10	11	10,00 /20	7
INTERNE	26	26	18	10,00 /20	18
3 ^{ème} CONCOURS	3	3	7	10,00 /20	0
				TOTAL	25

Les délibérations étant closes, le jury arrête par ordre alphabétique les listes des candidats admis au concours de technicien territorial – session 2022 organisé par le Centre de Gestion des Hautes-Alpes. Il charge le Centre de Gestion d'informer les intéressé(e)s.

Fait à Gap, le 19 octobre 2022

Le Président du jury
Monsieur Jacques FRANCOU^{Pr}